

Introduction

En 2019, le décret PUI définit l'action de pharmacie clinique du dispositif médical (DM). Cette même année, une enquête nationale de la DGOS est réalisée afin d'évaluer le niveau d'informatisation de la traçabilité sanitaire des DM implantables (DMI) dans les établissements de santé. Cette enquête comporte un volet dédié à l'information et document relatif au DMI implanté transmise au patient.

Objectifs

L'objectif est de vérifier le respect de notre procédure concernant la transmission du document d'information à remettre aux patients implantés.

Matériels et méthodes

Diffusion d'une grille d'audit auprès de professionnels de santé concernés par la pose de pacemakers (PM), de prothèses de hanche (PTH) et de genou (PTG), d'implants intraoculaires (IOL), de treillis de renfort pariétaux (TRP), analysant le fond, la forme, et la conformité à l'article R. 5212-42 du Code de la Santé Publique de l'information transmise. Ont répondu : 9 médecins, 2 cadres de santé, 3 internes, 1 infirmière.

Les DMI ont été ciblés pour leur hétérogénéité de gestion : en dépôt vente ou à l'achat, fournis avec ou sans bon de dispensation et d'administration (BDA).

Résultats

Type	DMI	Résultats (%)
Document	fourni par le laboratoire (44%)	PM 62,5%
		IOL 37,5%
	créée par le service (33%)	PM 83%
		IOL 17%
	photocopie BDA (17%)	PM 33%
		IOL 33%
		TRP 33%
	photocopie ordonnance DM (6%)	PM 100%

4 supports ont été identifiés : carte implant du fabricant, photocopie de l'ordonnance du DMI, l'exemplaire patient du BDA, document créé par le service.

12 professionnels de santé (80%) déclarent connaître la procédure et 10 (66,6%) transmettent un document au patient.

En considérant comme non conforme à la procédure les informations données exclusivement par voie orale, 47% des informations transmises sont conformes à la procédure et complètes.

	modalité 1	modalité 2	modalité 3	résultats (%)
Informations	Remises	à la fréquence	100%	87%
			≥75%	6,5%
			≥25%	6,5%
		avec document		66%
		complètes (documents + infos obligatoires)		47%
	Non remises	par nombre	6	50%
			5	0%
			4	0%
			3	37%
			2	0%
			1	13%
		par type	Dénomination	14%
			Numéro de série ou de lot	36%
			Nom du fabricant ou de son mandataire	14%
			Lieu d'utilisation	14%
			Date d'utilisation	8%
			Nom du médecin	14%

Discussion

Au final 10 utilisateurs (66,6%) transmettent un document, souvent incomplet. Une hétérogénéité des pratiques apparaît au sein de même spécialité chirurgicale. Il serait intéressant d'effectuer également un audit côté patient. Ces travaux nous permettront de réfléchir à créer des documents institutionnels afin d'homogénéiser les pratiques et d'assurer la transmission d'une information exhaustive aux patients.